

Économie et gouvernance de la donnée

Déclaration du groupe CFE-CGC

Le 28 janvier dernier voyait célébrer le 40e anniversaire de la Convention 108 (ouverte à signature le 28/01/1981) et la 15e édition de la journée de la protection des données. Sensibiliser les citoyens sur l'importance de la protection des données personnelles, du respect des libertés, des droits fondamentaux, est essentiel.

Fortes de 40 années de recul, l'Europe et la France sont-elles aux avant-postes de ce nouveau champ de bataille autant économique que sociétal ?

Le sens commun de la notion de « souveraineté numérique » existe-t-il ? Nous voudrions en être persuadés.

Les services de renseignements français qui choisissent Palantir (USA), les données du Health Data Hub confiées à Microsoft, Bpi France qui choisit Amazon Web Service pour gérer les Prêts Garantis par l'État (PGE) sont trois exemples qui interrogent la cohérence et la raison.

C'est pourquoi la CFE-CGC soutient globalement cet avis et ses préconisations.

Elle l'a voté sans réserve.

« Carburant économique » de ce siècle, les données, du point de vue de leur exploitation et utilisation, sont tout aussi convoitées que redoutées. De façon exponentielle, administrations et entreprises privées en dépendent. Ce rôle déterminant, aux forts enjeux économiques se retrouve au cœur des différents accords de libre-échange (TTIP, TISA...) où le schéma de réciprocité n'est pas toujours correctement assuré. Le processus même de création de valeur s'en trouve durablement transformé.

Si la prépondérance numérique est mise en évidence par les 34 plans de la Nouvelle France Industrielle, 11 concernent spécifiquement le secteur numérique. Mais il est urgent pour la CFE-CGC d'identifier nos forces et faiblesses afin de construire des propositions devant nous permettre de répondre aux triples enjeux de notre autonomie numérique :

- Posséder l'infrastructure et les outils indispensables à l'occupation de l'espace numérique ;
- Maîtriser les données sur l'ensemble de leur cycle de vie ;
- Assurer la sécurité de l'ensemble du territoire numérique mis en place (infrastructure, réseaux, outils et données).

Cette souveraineté numérique, au sens de l'autonomie stratégique, devrait pourtant nous permettre d'être pleinement acteurs de nos choix technologiques innovants, aujourd'hui et demain sur les secteurs structurants. En ces temps difficiles, le domaine de la santé, en est un révélateur cruel.

Sur le modèle de la législation américaine du Patriot Act, puis en 2018 du Cloud Act, mettre en œuvre un « European Cloud Act », obligeant les entreprises publiques à stocker leurs données dans un Cloud européen non soumis à l'appétit des GAFAM, sera l'enjeu majeur du Data Governance Act afin de proposer une alternative puissante de stratégie unifiée et lisible.

Protéger nos startups et licornes émergentes en repensant, au-delà du parcours d'incubation, leur développement à maturité, via un fonds d'épargne grand public orienté sur la souveraineté

numérique, pourrait également représenter une avancée notable d'aide à l'investissement des entreprises françaises et européennes.

IA, 5G, IoT, blockchain, cloud, informatique quantique, etc., sont autant de technologies nécessaires à l'avenir de notre économie. Elles mobilisent et mobiliseront des compétences qu'il nous faut savoir préserver, plus encore, développer en conséquence.

Confier au Commissariat au Plan, l'établissement d'une trajectoire de conquête de notre souveraineté numérique donnerait un signal fort des pouvoirs publics à l'ensemble des acteurs du domaine.

L'absence de vraies règles de concurrence internationales en la matière, constitue une distorsion de concurrence qui ne nous permet pas de nous battre, au regard des moyens déployés, à armes égales avec les USA (via la DARPA notamment) ou des régimes toujours très opaques comme la Chine.

La CFE-CGC gage, que l'ensemble des parties prenantes, fortes de cet avis et les nombreuses contributions déjà existantes, pourront éviter ce que la Sénatrice Catherine Morin-Desailly pointait déjà en 2013 dans son rapport sur les enjeux d'une gouvernance à l'échelle européenne (Rapport 2013 Les enjeux d'une gouvernance du numérique à l'échelle européenne) : à défaut de modification majeure de sa stratégie industrielle et politique pour le numérique, l'Europe pourrait devenir une « colonie numérique de deux autres continents ».